

Signature du Contrat Objectifs et de Performance (COP) 2023-2027 entre l'Institut Mines-Télécom et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Le 21 décembre 2023, a été signé le Contrat Objectifs et de Performance (COP) de l'Institut Mines-Télécom pour la période 2023-2027 par Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et par Odile Gauthier, directrice générale de l'Institut Mines-Télécom agissant avec le collectif des directeurs et directrice des écoles de l'IMT. Ce contrat s'inscrit dans la continuité de la stratégie 2023-2027 de l'IMT, adoptée par son conseil d'administration le 25 novembre 2022. Il souligne son engagement à former et diplômé davantage d'ingénieurs, à contribuer significativement à travers ses différents métiers, aux grands enjeux de l'économie et de la société sur le territoire national et au niveau européen.

Enjeux du COP et lien avec la stratégie d'ensemble

Les objectifs ambitieux du COP précisent et quantifient les orientations de la stratégie d'ensemble de l'Institut Mines-Télécom. Ces objectifs font écho aux défis et aux attentes en matière de transition écologique, de transformations numériques, de mutations industrielles et plus généralement de développement économique et social de notre pays. Ce contrat repose sur des hypothèses, économiques, notamment de soutien de l'État et sur l'engagement des équipes pour la réussite d'un projet de croissance de l'IMT et de chacune des écoles.

Le COP a été élaboré au premier semestre 2023, avant d'être approuvé par le conseil d'administration de l'IMT en juin de la même année. Conformément aux attentes de son ministère de tutelle, l'Institut Mines-Télécom et chacune de ses écoles, concentrent leurs efforts en vue d'un soutien à la nation et à la compétitivité des entreprises, dans le contexte de la réindustrialisation verte et d'un important besoin d'ingénieurs et de managers. Pour ce faire, l'Institut Mines-Télécom mobilise toutes ses activités : la formation, la recherche, l'innovation et l'accompagnement des entreprises.

Le COP prévoit des objectifs globaux déclinés de manière différenciée par chaque école en fonction de sa situation spécifique, de son identité et de ses caractéristiques. Cette approche permet une adaptation fine aux réalités de chaque école tout en contribuant à la cohérence globale de l'établissement. Le COP repose ainsi sur la force du collectif formé par les écoles d'ingénieurs et l'école de management de l'IMT pour faire évoluer l'offre globale de formations, intensifier encore les recherches scientifiques et technologiques, franchir un cap en matière d'innovation et accompagnement des entreprises dans les territoires.

L'expertise de l'Institut Mines-Télécom couvre quatre thématiques positionnées dans sa stratégie : industrie du futur responsable - souveraineté numérique et sobriété - énergie, économie circulaire et société - ingénierie santé et bien-être. Au travers du développement de ses différentes activités, et en lien avec les pouvoirs publics et les entreprises, l'Institut Mines-Télécom apportera une contribution plus

forte aux stratégies nationales d'accélération de France 2030, en particulier sur les thématiques dans lesquelles l'Institut Mines-Télécom est leader ou très fortement contributeur, à savoir notamment sur : 5/6G et réseaux du futur, cloud, données et IA, cybersécurité, matériaux, gestion des ressources, décarbonation, hydrogène vert, recyclabilité, écoconception, solutions pour l'industrie du futur (dont 5G industrielle), santé numérique, médecine augmentée...

Adapter et transformer les formations pour répondre aux besoins et attentes des parties prenantes

Très concrètement, pour répondre aux besoins des filières industrielles, l'État demande à l'Institut Mines-Télécom d'ici 2027 : de former dans ses écoles davantage d'élèves ingénieurs, (+20 %) et plus de jeunes femmes recrutées dans les écoles (cible de 30% dans les cohortes d'élèves ingénieurs).

Pour ce faire, l'IMT devra diversifier les viviers et les profils de recrutements des élèves de ses écoles, féminiser plus ses recrutements, chercher la diversité sociale, accompagner les besoins spécifiques des étudiants, renforcer l'ouverture internationale, expérimenter de nouveaux dispositifs d'admission sur titres et post-bac... tout en maintenant l'exigence de la qualité des diplômes. Parallèlement, l'IMT renforcera son attractivité : thématiques de formation, pédagogie, campus et vie associative, expertise scientifique, internationalisation.

Répondre aux besoins des filières par une recherche académique et partenariale

La spécificité de l'Institut Mines-Télécom est d'assurer un continuum entre les trois volets constituant le spectre de ses recherches : avancée des fronts de connaissances, levée d'obstacles technologiques, valorisation, transfert au service de l'économie et de la société. Il s'agira d'accroître l'impact des écoles et de l'établissement en cohérence avec les besoins des filières stratégiques. L'IMT ciblera une hausse de 8 à 10 % de ses publications scientifiques, une augmentation de ses ressources propres en recherche-valorisation-innovation de 5% en euros constants et de 20% pour la recherche européenne.

Dans cette perspective, les équipes poursuivront leur mobilisation pour atteindre ces objectifs. Parallèlement, l'IMT mobilisera ses forces de manière transversale notamment à travers des dispositifs de ressourcement (liés entre autres aux instituts Carnot) et la construction d'objets totems ; un objet totem est un dispositif original agrégateur de compétences scientifiques et technologiques présentes dans les écoles (disciplinaires et interdisciplinaires). À fort potentiel de développement pour la compétitivité des filières et des entreprises, il fédère plusieurs communautés scientifiques.

Accompagner les entreprises dans leurs transformations écologiques, industrielles et numériques.

Conformément à son décret et à ses missions, l'Institut Mines-Télécom prévoit, à travers le COP, de structurer une offre école, inter-écoles ou globale, en matière d'innovation et d'accompagnement, pour soutenir la transformation des entreprises en fonction de leur niveau de maturité (PME/ETI et grandes entreprises). Un volet de cette « offre globale » sera également consacré à la poursuite du développement de l'entrepreneuriat des élèves, doctorants, personnels, porteurs de projet et à renforcer ses dispositifs d'incubation dans les écoles.

Renforcer à tous les niveaux l'engagement en faveur de la transition écologique et en amplifier les impacts

L'Institut Mines-Télécom s'est depuis longtemps positionné sur les questions de transition écologique. Afin de rester un acteur précurseur et moteur de la transformation écologique, énergétique et sociétale associée, il fait en permanence évoluer ses pratiques et ses offres dans ses écoles. Outre la réduction de son impact environnemental (par exemple : accélération du rythme de baisse de la consommation énergétique des bâtiments par rapport à la période 2010-2021), l'IMT poursuivra l'intégration de la transition écologique dans les formations de ses écoles et dans les feuilles de route de ses communautés scientifiques, transverses aux écoles. Une croissance des publications associées aux principaux ODD concernés pour l'IMT est attendue dans le COP.

Structurer et consolider le fonctionnement collectif au service de la stratégie et du COP

La stratégie 2023-2027 vise aussi à consolider la construction récente de l'établissement notamment en renforçant son efficacité opérationnelle et économique. Dans le cadre du COP, l'IMT s'outillera et optimisera son fonctionnement groupe et écoles (poursuite de la feuille de route SI : SIRH, Infocentre sur les données de l'ensemble de l'IMT, coordination et convergence des LMS, comptabilité analytique commune, politique tarifaire, processus écoles et inter-écoles).

Odile Gauthier, directrice générale avec les directeurs et directrice des écoles : « *L'Institut Mines-Télécom se félicite au travers de la signature de ce COP, du soutien de l'État qui doit nous permettre d'atteindre des objectifs ambitieux, après déjà 10 années de croissance dans le cadre des deux COP précédents. Ces objectifs sont la traduction de notre engagement de service public* ».

Pour télécharger le COP :



À propos de l'Institut Mines-Télécom www.imt.fr

L'Institut Mines-Télécom est le 1er groupe public de Grandes Écoles d'ingénieurs et de management de France placé sous la tutelle du ministère de l'Économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, il est constitué de huit Grandes Écoles publiques : IMT Atlantique, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint-Étienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, et de 2 écoles filiales : EURECOM et InSIC. Il anime et développe un riche écosystème d'écoles partenaires, de partenaires économiques, académiques et institutionnels, acteurs de la formation, de la recherche et du développement économique.

Créées pour répondre aux besoins de développement économique et industriel de la France depuis le 19e siècle, les Grandes Écoles de l'Institut Mines-Télécom ont accompagné toutes les révolutions industrielles et des communications. Par la recherche et la formation d'ingénieures, d'ingénieurs, de managers, et de docteurs et docteurs, l'Institut Mines-Télécom répond aux grands défis industriels, numériques, énergétiques et écologiques en France, en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui l'Institut Mines-Télécom, fort de ses 10 écoles, imagine et construit un monde qui concilie sciences, technologies et développement économique avec le respect de la planète et des femmes et des hommes qui l'habitent. Il est doublement labellisé Carnot et forme chaque année plus de 13 600 élèves.



www.imt.fr

Contact presse Institut Mines-Télécom

Séverine Picault

01 75 31 40 97

06 27 66 05 09 – severine.picault@imt.fr